

Messieurs,  
R.Mendolia, L.Mertz, G.Steichen, L.Tresch, F.Roveda,

En réponse à votre mail et à votre demande du 1<sup>er</sup> décembre 2020, permettez-nous de vous transmettre notre position commune OGBL/LCGB.

Avant de pouvoir vous rencontrer et d'entamer une éventuelle discussion sur les négociations des 2 conventions collectives de travail, à savoir la CCT Banques et la CCT Assurances, nous vous invitons à démentir officiellement l'accord de principe que vous avez conclu avec l'ABBL et l'ACA en date du 9 novembre 2020 sur la reconduction des conventions collectives susmentionnées et que ces accords sont à considérer comme étant caducs.

À défaut de démenti, nous estimons que votre accord ne laisse pas d'ouverture à une quelconque discussion sur des améliorations tant quantitatives que qualitatives dans l'intérêt des salariés de la place financière.

En effet, l'accord que vous avez ficelé avec les employeurs a été annoncé en détail dans la presse et les cahiers de revendications que l'ABBL et l'ACA nous ont soumis, sont strictement identiques à l'accord officieux dont question.

En outre, les affirmations de Monsieur Mertz, dans un article de presse du 19 novembre 2020, ne laissent aucun doute sur votre volonté de maintenir, tel quel, l'accord que vous avez négocié « en douce » avec les employeurs :

*« On nous reproche de faire cavalier seul, mais nous avons pris nos responsabilités. Nous ne **bougerons pas d'un iota** et si nous avons des gens qui sont prêts à signer nous signerons. Mais si ce n'est pas le cas, nous avons la possibilité de le faire seuls. »*

De notre côté, nous vous avons à plusieurs reprises fait savoir, qu'en aucun cas ni le LCGB, ni l'OGBL n'adhéreront à cet accord qui va à l'encontre des intérêts des salariés et qui ne reflètent nullement la bonne situation économique du secteur.

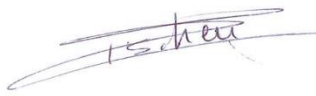
Les salariés de la place financière méritent mieux.

Nombreux sont les défis auxquels il faudra faire face et c'est justement la raison pour laquelle nous avons établi un catalogue de revendications, qui expose tous ces sujets, après consultation de nos délégués syndicaux élus dans le secteur financier.

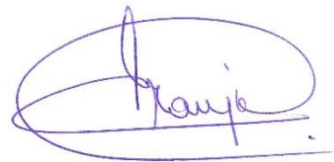
Il va sans dire qu'une augmentation financière pour tous les salariés est impérative et ne saurait faire défaut dans la prochaine convention collective tant au niveau des banques que des assurances. Vu votre accord avec les employeurs, nous ne voyons pas l'utilité d'ouvrir un débat avec vous sur nos revendications.

Dans ces conditions, vous comprendrez que, sans ce démenti, nous ne voyons pas l'intérêt de se rencontrer avant le 9 décembre 2020, alors qu'au vu de nos positions irréconciliables, toute discussion ne saurait aboutir et sera vouée à un échec certain.

Salutations syndicales,



OGBL secteur financier  
Véronique Eischen  
Secrétaire Centrale



LCGB/SESF  
Paul de Araujo  
Secrétaire Syndical